

BILAN D'ACTIVITÉ 2022-2023

A remarquer en 2022-2023

Notre implication sur toutes les questions relatives à la vie scolaire et à l'augmentation des frais de scolarité, mais aussi sur le passage des examens et les aménagements décrétés par la France.

Une année de sortie des restrictions covid-19, de problèmes budgétaires et de reprise des activités festives :

- Discussion et préoccupations sur le **budget de l'école** et sur la très forte **augmentation des frais de scolarité** (8% et décision arbitraire de l'AEFE d'appliquer dorénavant une augmentation correspondant à taux d'inflation + 1 alors que l'inflation n'a jamais été corrélée aux augmentations, notamment quand elle était inexistante). Echange de courriers avec l'AEFE.
- Vigilance de la **commission cantine** d'une part à travers le suivi du **Blog de la Cantine** (seuls les représentants APE se rendent régulièrement à la cantine pour vérifier les repas de nos enfants) et d'autre part pendant les réunions préparatoires à l'appel d'offre pour le nouveau marché de la cantine.
- Gestion des inscriptions, médiation et aide à l'organisation du **Transport scolaire**.
- Recherche active de solutions pour des nouveaux locaux pour l'école (**projet immobilier**). Participation tout aussi active au **comité de suivi des travaux, créé à notre initiative**, pour le chantier du Moresco.
- Projet Calendriers pour les CE1 pour financer les projets de classe.
- Projet Torchons pour les Maternelles pour financer le spectacle des 3 Chardons et acheter du matériel de motricité.
- Obtention en Conseil d'établissement de la création d'une **Commission EBEP incluant des représentants des parents**.
- Reprise des événements festifs : chandeleur, kermesse, boum des CM2, fête de la musique.

ORGANISATION DE L'APE

Un bureau toujours très soudé : 14 membres du bureau toujours très actifs, présents et au courant de toutes les questions relatives aux familles fréquentant l'école. Représentatif des familles fréquentant le lycée, constitué d'hommes et de femmes français, italiens ou autres, anciens élèves ou de passage, avec des enfants inscrits de la petite section à la terminale, le bureau met son expérience, sa compétence, son réseau et son énergie au service de la communauté.

225 familles adhérentes (contre 201 en 2021/2022 et 164 en 2020/21). Malgré la pandémie et la grande difficulté de collecter les cotisations dans l'école (comme cela se fait habituellement), nous avons réussi à maintenir un nombre d'inscriptions élevé: c'est pour nous la reconnaissance que **l'APE rend des services essentiels** dont certains réservés à ses adhérents mais dont la plupart profitent à l'ensemble des familles, en plus du rôle majoritaire de représentation des parents dans les instances que l'APE assure assidument.

Représentation au niveau central : l'APE est représentée au Conseil d'administration de l'AEFE par l'intermédiaire de la Fapee (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger). En juin 2022, Mélissa Nachtigal a été élue administratrice suppléante au **Conseil d'administration de la Fapee**.

Communication : gestion du site Web et de la page Facebook, Instagram, accueil des nouvelles familles sur les trois sites à la pré-rentrée des nouveaux arrivants, 15 newsletters envoyées aux adhérents.

Pour l'exercice 2022-2023 : renouvellement du bureau: 6 postes vacants. Ont été élus **Joana Baguenier, Federica Coniglio, Camille Kerrien, Xavier Lecinq, Baptiste Lignel et Luisa Montecchi**. Le bureau de l'APE a désigné: Luca Garramone au poste de Président; Melissa Nachtigal au poste de vice-Présidente et secrétaire générale, Benedetta Bonifati au poste de Trésorière. Les autres membres maintenus au bureau sont: Marzia Brofferio en charge du secondaire, Fabiana de Benedetto en charge du primaire, Marzia Rositani en charge du transport scolaire, Ilaria Vigorelli en charge de la cantine, et Francesca Loioli.

Nous saluons Marzia Brofferio qui effectuait un travail central pour le secondaire et nous a quittés pour la Belgique à la fin de cette année scolaire.

EVÈNEMENTS, DONNS & PROJETS APE

En 2022/2023, l'APE a recommencé à organiser des collectes de fonds pour soutenir des projets du primaire, et elle a continué à soutenir de nombreux projets grâce aux cotisations de ses adhérents:

- Pour les bacheliers, dons de 300€ pour le cadeau (sweat-shirt Chateaubriand) et de soutien logistique de la récolte de fonds pour le livre d'or.
- Organisation de la Boum de fin d'année pour les CM2 (juin 2022) grâce aux donations de plusieurs parents de CM2.

- Pour les Maternelles, la réalisation de torchons avec les dessins des élèves des classes de tous les niveaux a permis de financer le projet 3 Chardons, revenu à Chateaubriand après une pause de quelques années, et l'achat de matériel de motricité – pour un montant de € 2.086,50.
- Pour les CE1, la réalisation de calendriers a permis de financer les projets du niveau choisis par les enseignants (Projet musical avec la collaboration de Chateau musique pour les 4 classes et pour les différents projets choisis par chaque enseignant) – pour un montant de 2.485,44 €
- Les CM1 A-C-D ont financé à travers le Marché de Noël le projet Rugby pour un montant de 863,25 €
- Participation à la journée d'accueil des nouveaux arrivants (30/08/2022) organisée par l'école, réalisation et distribution à toutes les familles d'un calendrier scolaire comportant les vacances de Chateaubriand, du Lazio et des trois zones françaises.
- Prêt de manuels scolaires aux élèves arrivés à l'école en cours d'année.

L'APE a également participé activement à l'organisation de différentes opérations à l'école.

- Opération Coup de cœur (Décembre 2022),
- Opération Vente des Oranges (Janvier 2023) en faveur de l'Association contre le Cancer (AIRC).

SERVICES AUX FAMILLES

- **École des loisirs** : L'APE gère depuis plusieurs années les abonnements aux sélections de livres de la maison d'édition l'école des loisirs (de la maternelle au collège). Ce service permet aux familles de bénéficier d'une sélection de livres de qualité à des prix avantageux et à l'école de bénéficier d'ouvrages gratuits mis à disposition de tous les enfants à travers la BCD et les bibliothèques de classe. Pendant l'année 2022-2023, l'APE a géré 154 abonnements et l'école a bénéficié de 120 ouvrages gratuits.
- Organisation de la **Bourse aux Livres en présentiel et à distance** : la traditionnelle Bourse aux livres a fait son retour, mais les pages d'échange de livres sur Facebook "Les Chato Livres" créées en raison du Covid et qui ont eu beaucoup de succès, restent actives.
- **Groupe de Travail EBEP** : L'APE a créé un groupe de travail pour échanger sur les besoins et difficultés des familles ayant des enfants à besoins éducatifs particuliers. Le groupe est formé de certains membres du bureau de l'APE et de parents volontaires ; nous avons participé à deux webinaires organisés par la Fapee afin de comprendre et de comparer les différentes manières de traiter les EBEP dans les écoles de l'AEFE et d'informer les parents sur les nouvelles réglementations et aménagements du système français.

ASPECTS FINANCIERS

Suivi des frais de scolarité : en intervenant régulièrement auprès de la direction, en participant activement aux réunions sur le budget avec le directeur de l'AEFE, l'APE travaille au quotidien pour contenir le plus possible les **augmentations de frais de scolarité**.

L'APE reste mobilisée sur les renouvellements de détachement des enseignants et sur le **maintien des postes de résidents**, nécessaire à assurer à la fois la qualité de l'enseignement et à limiter les augmentations des frais pesant sur les familles.

Bourses scolaires et Caisse de solidarité : participation active aux conseils consulaires des bourses scolaires, et à la Commission d'action sociale (caisse de solidarité). Aide aux familles en difficulté pour préparer leurs dossiers et obtenir une aide significative pour couvrir les frais de scolarité et frais annexes.

CANTINE

Le **Blog de la cantine** est accessible à toutes les familles sur le site Internet de l'APE.

Actif depuis octobre 2018, il rend compte en toute transparence des éléments observés par l'équipe Cantine de l'APE lors de ses fréquentes visites à la cantine : photos des aliments et de l'ambiance de la cantine, comptes-rendus des repas goûtés etc. L'équipe de l'APE se rend à la cantine de manière hebdomadaire et est en relation continue avec l'école pour veiller sur la sûreté des repas et tenir au courant et rassurer les familles en cas d'accident: Elle a suivi pas à pas l'évolution du cas du morceau de verre trouvé dans une assiette et tous les autres problèmes qui ont été soulevés (cheveux, pigeons, température des repas, portions...) en restant en contact avec la direction de l'école, en suivant toutes les analyses qui ont été effectuées pendant l'année et en informant aussitôt les familles.

Elle s'est battue pour l'introduction des couverts pour le self, pour avoir une cantine presque sans plastique, ainsi, une bonne partie des améliorations apportées l'année précédant la pandémie ont été retrouvées : suppression des verres, couverts et assiettes jetables en faveur de verres, couverts et assiettes lavables et réutilisables ainsi que le retour aux carafes d'eau. Cette année, nous avons obtenu la suppression des sacs en plastique pour le pain, la cuisson du riz sur place, et le poisson en liaison chaude

L'APE collabore avec l'école et le corps enseignant à la mise en place de projets sur le thème de l'éducation alimentaire et notamment sur la problématique du gaspillage à la cantine, la question des goûters trop abondants et/ou contenant des déchets en plastique.

Elle veille sans cesse à la diversification et l'équilibre des menus et collabore avec l'école pour rendre le moment du repas plus agréable, même d'un point de vue visuel, et lors

des réunions de la commission (5 fois par an) elle se confronte avec le prestataire et la nutritionniste pour créer des menus le plus agréable possible.

L'APE a participé à la préparation de l'appel d'offres pour la sélection du nouveau prestataire et reste vigilante sur les étapes à venir.

ACTIONS SPÉCIFIQUES AU SECONDAIRE

- Animation du **réseau de parents délégués** avec 1 réunion de formation pour les nouveaux élus (rôle, fiches à remplir, modèle de communication avec les parents de la classe, avec le PP, avec l'APE etc.) + 3 réunions zoom pour tous les parents du lycée + 1 dédiée aux classes du lycée uniquement.
- Participation active au **Conseil de Second Degré** : 3 réunions en amont des CE.
- Suivi de la **réforme du Bac** : L'APE a participé activement aux réunions d'information sur la réforme du Bac organisées par l'école et à plusieurs webinaires organisés par la Fapee. L'APE a toujours tenu informées les familles en publiant sur son site Internet et à travers ses parents délégués.
- Des membres de l'APE sont présents au Conseil du Second Degré, au CVC et au CVL et n'ont manqué aucune réunion.

Pour en savoir plus

BILAN DÉTAILLÉ

1. Représentation des parents dans l'établissement

1.1. Elections

Le vote électronique a eu lieu sur Pronote pour la deuxième année. L'APE, l'Upel et LPI ont présenté des listes aux Conseils d'école et d'établissement.

La participation était en hausse par rapport à 2021 (première année d'utilisation de Pronote) : 37% pour l'élection au Conseil d'établissement et 29% pour le Conseil d'école, contre respectivement 28% et 22% l'année précédente, mais toujours inférieur aux dernières années d'utilisation d'Eurovote (40% en moyenne pour chaque conseil).

Le pourcentage de l'APE était comparable aux années précédentes avec d'autres listes: 61% contre 53% en moyenne au Conseil d'établissement et 61% contre 63% en moyenne au Conseil d'école.

1.2. Représentants élus au Conseil d'école et au Conseil d'établissement

- Conseil d'établissement : **6 élus** sur 8 (3 titulaires et 3 suppléants), tous parents du bureau.
- Conseil d'école : **14 élus** sur 22 (7 titulaires et 7 suppléants), 3 réunions par an.
- Participation aux 2 conseils consulaires des bourses scolaires, et à 2 commissions de la caisse de solidarité.
- Participation à la commission d'appel, aux conseils de vie lycéenne et collégienne (Conseil du second degré, CVL et CVC), aux comités d'hygiène et de sécurité (CHS), au comité d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC), aux conseils d'éducation et de discipline, aux réunions de suivi du projet immobilier, aux commissions de travail (cantine, projet d'établissement), commission Covid.
- Rencontres régulières avec le proviseur, le proviseur-adjoint, le secrétaire général, les conseillers principaux d'éducation, le directeur de l'école primaire.

1.3. Animation du réseau de Parents délégués au secondaire

- Constitution d'une **liste de parents délégués** en fonction des résultats obtenus aux élections du Conseil d'établissement (pour toutes les classes, au moins 1 poste titulaire et 1 poste de suppléant, souvent 3 ou 4 postes).
- **Réunion d'information et de préparation** au rôle de parent délégué en début d'année avec la participation aussi des parents délégués "indépendants". Et suivi tout au long de l'année scolaire.
- Sollicitation des comptes rendus et évaluations par niveau.
- Point de collecte des questions, doutes et demandes par niveau de classe à transmettre à la direction pour des réponses claires et rapides.

1.4. Sécurité et santé

- **Poids des cartables** : pour alléger les cartables des collégiens (6e, 5e, 4e) l'APE continue de donner des manuels dans différentes matières.
- **Troubles Spécifiques des Apprentissages (TSA)** : il est important que tout diagnostic soit encadré par l'équipe pédagogique et médicale pour une réelle prise en charge et suivi. L'APE a insisté sur le suivi des EBEP (enfants à besoins éducatifs particuliers) lors du passage au secondaire, et a servi de relais auprès des familles qui avaient besoin de comprendre qui contacter, comment monter un dossier etc.
- Participation au **CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)**, avec la direction, les enseignants de science, les infirmières, les représentants des élèves et le médecin scolaire. Il se réunit au moins trois fois par an. Pour le volet citoyenneté, on note l'Opération coup de Cœur, la vente d'orange au profit l'AirC et la semaine de la citoyenneté.
- Participation au CHS (Comité d'hygiène et de sécurité)
- Participation à la Commission Covid.

1.5. Activités scolaires et périscolaires

- Organisation de la boum des CM2 de fin d'année
- Participation à l'Opération coup de cœur et à la vente d'oranges au profit de l'AirC,
- Participation à la journée d'accueil des nouveaux arrivants (réalisation d'un calendrier scolaire)
- Participation à l'organisation de la fête du bac et à la réalisation du cadeau de la part des différentes associations (avec l'Upel et Adalc) et du livre d'or.
- Participation et soutien au Conseil du Second degré, au CVL (conseil de vie lycéenne) et au CVC (conseil de vie collégienne). C'est au cours de ces 3 conseils que l'APE aborde les sujets autour du harcèlement à l'école, l'intégration, l'orientation, les différentes problématiques liées au nouveau bac, et le suivi de la vie de l'école.
- Soutien sous diverses formes aux projets des professeurs qui le souhaitent (projet orfèvrerie, par exemple).

2. Représentation à la commission des bourses scolaires

Le conseil consulaire des bourses scolaires (CCB) se réunit deux fois dans l'année :

- une première fois en avril (CCB1) pour examiner les demandes de renouvellement (présentées par des familles déjà bénéficiaires de bourses) ainsi que les premières demandes.
- une seconde fois en octobre (CCB2) pour examiner les demandes de révision ainsi que les premières demandes de familles installées en Italie après le CCB1.

3. Représentation des parents dans le réseau AEFÉ

- Participation active à l'organisation et à l'animation du Symposium Regards croisés sur les EGD du 11 mai 2023.
- Participation à l'Assemblée Générale et au forum des APE de la Fapee en ligne le 30 juin 2023
- Représentation au Conseil d'administration de l'AEFE par l'intermédiaire de la Fapee.
- Participation pendant l'année à plusieurs forum de discussion des APE de la Fapee en visioconférence.

4. Représentation des parents auprès des élus et dans la communauté française

Plusieurs rencontres avec le Chef du service consulaire et les conseillers des Français de l'étranger.

Participation au Forum des associations françaises d'Italie du sud.

5. Services rendus à toutes les familles

5.1. Communication - Information - Accueil

- **Boîtes mail:** contact@apechato.it , transport@apechato.it consultées quotidiennement, plusieurs dizaines de mails traités par semaine.
- **Site Internet:** www.apechato.it, intégralement réalisé en interne et gratuitement, en français et en italien :
 - présentation de l'APE
 - présentation des représentants des parents et des instances où ils siègent
 - adhésion, inscription au transport scolaire en ligne
 - description des services rendus par l'APE
 - informations sur la vie de l'établissement et de l'association (actualités)
- **Page Facebook et Instagram:** [Apechato](https://www.facebook.com/Apechato), taux de réponse très rapide.
- **Accueil** des nouvelles familles fin août, mise à jour et distribution d'un calendrier scolaire.
- Traduction en italien de divers documents destinés aux parents.
- **Présence quotidienne** à l'entrée et sortie de l'école, toujours à l'écoute de tous les parents.

5.2. Manuels et fournitures scolaires

- Organisation de la **bourse aux livres** d'occasion à Strohl Fern le 27 juin 2023 et mise à jour sur Facebook : tableaux comparatifs des manuels année N-1 / année N, mise à jour des ISBN et des tarifs des manuels, pour toutes les classes, du CP à la Terminale.

- Récolte des manuels repris l'année suivante pour don au Collège pour le projet « Pois des cartables ».
- Gestion des stocks de manuels scolaires mis à la disposition des classes.
- Mise à disposition en échange d'un don des familles de fournitures scolaires au format français « Seyes », de cahiers 48 pages, cahiers travaux pratiques et feuilles de classeur.

5.3. Ecole des loisirs

Au Lycée Chateaubriand, c'est L'APE qui s'occupe de la gestion des abonnements regroupés proposés chaque année par la maison d'édition l'école des loisirs.

Un abonnement ce sont 8 livres par an, livrés au rythme d'un livre par moi, à un prix avantageux par rapport à un abonnement individuel. C'est aussi un abonnement gratuit pour le Lycée à chaque dix abonnements souscrits.

En 2022-2023, l'APE s'est occupé de la gestion de 154 abonnements (142 abonnements au primaire et 12 au secondaire) et 120 livres ont ainsi pu être offerts au lycée.

À qui vont les livres offerts ? Aux bibliothèques de classe s'il y a au moins 10 abonnements dans un même classe, aux classes de maternelle qui n'ont pas de bibliothèque à la disposition des enfants, à la BCD, au dispositif ALEF (appui linguistique pour l'enseignement français), aux enseignants qui nous demandent des livres pour leur classe.

5.4. Orientation

Cette année, le **Forum des métiers** a été organisé par l'école sans la collaboration des parents d'élèves. Divers matériels numériques ont été mis à la disposition des élèves et un forum en ligne a été organisé directement par l'AEFE pour tous les élèves de 2e, 1re et 3e année du réseau.

5.5. Soutien financier aux projets pédagogiques de l'école

Permis grâce aux frais d'adhésion et aux récoltes de fonds lors de l'organisation d'évènements festifs. *Le détail se trouvera dans le compte de gestion présenté lors de l'AG spécifique en fin d'année calendaire.*

- Projet Orfèvrerie des petites sections : fabrication de bijoux menée avec l'aide d'un parent bénévole, experte; le matériel du projet orfèvrerie a été financé par l'APE
- Organisation et financement d'un événement festif de fin de cycle du primaire pour tous les élèves de CM2 (la Boum des CM2).
- Organisation et financement de la fête de la Chandeleur en février
- Organisation et financement de la Kermesse de l'école en fin d'année
- Pour les Maternelles, la réalisation de torchons avec les dessins des élèves des classes de tous les niveaux a permis de financer le projet 3 Chardons, que après une pause de quelques années est retourné à Chateaubriand – pour un montant de € 2.086,50
- Pour les CE1, la réalisation de calendriers a permis de financer les projets du niveau choisis par les enseignants (Projet musical avec la collaboration de Chateaumusique

pour les 4 classes et pour les différents projets choisis par chaque enseignant) – pour un montant de 2.485,44 €

6. Services réservés aux adhérents

6.1. Transport scolaire

Le transport scolaire est assuré par une société privée, la Cooperativa Chateau A.R.L., qui intervient en application d'un contrat avec l'APE. L'APE aide bénévolement à l'organisation de ce service aux familles et fait le lien avec l'école primaire et le collège.

Cette année des augmentations ont été effectuées sur le coût des abonnements de bus, en raison de la hausse des tarifs du carburant. L'APE veille à ce qu'aucun coût supplémentaire ne soit imposé aux familles cette année. Une réflexion a été menée en fin d'année sur le lieu de parking des bus scolaires sur le site de l'école .

6.2. Communication - Information

Diffusion d'informations par mails (des newsletters envoyées à plus de 500 abonnés et ouvertes en moyenne à 70%) : informations de l'APE, informations culturelles et partenaires.

6.3. Partenariats

- La Librairie française Stendhal (10 % de réductions sur tous les livres, toute l'année)
- La librairie IBS (10 % de réductions sur les commandes de livres scolaires pour l'édition italienne, 20% sur les livres pendant l'année)
- Une réduction est également appliquée chez Vertecchi